



## Intervention au Sénat lors de la discussion de l'article proposant la disparition de l'ITR

**M. Gaston Flosse**, Monsieur le président, monsieur le secrétaire d'État, mes chers collègues, le Gouvernement nous demande d'approuver un projet de loi qui va porter gravement atteinte aux populations d'outre-mer, Calédoniens, Polynésiens, Wallisiens, notamment. Tous nos fonctionnaires seront touchés. Même les retraités actuels, qui auraient dû pouvoir compter sur la sécurité juridique d'une pension légalement acquise, seront plafonnés, sans considération pour leurs différentes fonctions antérieures.

Un fonctionnaire qui prendra sa retraite à partir de 2009 perdra, du jour au lendemain, la moitié de ses revenus. Celui qui partira en retraite dans

vingt ans perdra 60 % de ses revenus. Est-ce légitime ? Est-ce équitable ?

Si c'est juste, alors, il faut aussi réduire de moitié les revenus des fonctionnaires métropolitains qui prennent leur retraite. Cela vous paraît déraisonnable, n'est-ce pas ? Vous pensez que ce serait une provocation inacceptable. Alors, pourquoi, monsieur Jégo, voulez-vous faire subir ce traitement injuste à vos concitoyens éloignés ? Oui, pourquoi ? Nous connaissons tous, malheureusement, la honteuse réponse : parce qu'ils sont loin, parce qu'ils sont dispersés parce qu'ils n'ont aucun pouvoir de nuisance pour troubler votre quiétude et votre autosatisfaction !

Avant même que les premières répercussions financières ne se concrétisent, la future « loi Jégo » fait déjà pas mal de dégâts. En Polynésie française, par exemple, environ 150 enseignants ont décidé de prendre leur retraite immédiatement pour ne pas être lourdement pénalisés pendant tout le reste de leur vie. Nous aurons, jusqu'à la fin de l'année scolaire, 150 classes, soit près de 4 000 enfants sans enseignant qualifié. Mais quelle importance ? Après tout, ce ne sont que de petits indigènes. Ils ont déjà la chance de vivre au soleil toute l'année ; on ne va pas, en plus, se soucier de la qualité de l'enseignement qu'ils reçoivent ! (Exclamations sur plusieurs travées de l'UMP.) Faire sa cour à Bercy, aux frais de quelques milliers de fonctionnaires sans se rendre impopulaire en métropole, c'est tellement plus important et plus gratifiant !

.....  
Les élus, les organisations syndicales et l'ensemble des populations se sont émus de la brutalité de cette réforme ; ils se sont indignés de l'absence totale de concertation entre toutes les parties concernées.

Je partage évidemment ce point de vue et je me joins à leurs protestations.

Mais je voudrais surtout mettre en évidence ce qui me choque le plus : **le mensonge et l'hypocrisie du Gouvernement dans cette affaire.**

Pour s'assurer le soutien du Parlement et de l'opinion publique, le Gouvernement a fondé sa communication sur deux énormes mensonges.

Premier mensonge : on vous a dit et répété, chers collègues, que l'indexation des retraites dans les collectivités d'outre-mer était injuste parce qu'elle profitait à des milliers de fonctionnaires qui, après avoir accompli toute leur carrière en métropole, venaient s'installer en outre-mer pour leur retraite, afin de bénéficier de cette aubaine. C'est une grossière caricature de la réalité. C'est un mensonge.

Certes, il y a en Polynésie française quelques dizaines de retraités qui n'avaient jamais exercé chez nous avant leur retraite. Mais, à une écrasante majorité, les retraités vivant actuellement en Polynésie française sont des Polynésiens d'origine ou des métropolitains qui y ont travaillé très longtemps.

La mesure que nous propose ou plutôt que nous impose le Gouvernement ne vise pas à mettre fin à une aubaine injustifiée pour des fonctionnaires métropolitains. Elle légalise la situation de ces quelques profiteurs et tricheurs mais, surtout, elle pénalise les populations autochtones que sont les Calédoniens, les Polynésiens, les Wallisiens.

D'ailleurs, s'il y avait une once de sincérité dans le discours de M. Jégo, il suffirait que ce dernier nous propose un article unique imposant aux fonctionnaires dix ans d'activité outre-mer pour pouvoir bénéficier des conditions actuelles de retraite.

Vous voyez bien que cet article n'a rien à voir avec le discours officiel ! Vous voyez bien que quelques dizaines de métropolitains opportunistes servent de paravent commode à une opération de Bercy contre les populations d'outre-mer ! Vous voyez bien que les vraies victimes sont les fonctionnaires d'État originaires de l'outre-mer : ce sont les Calédoniens, Polynésiens et Wallisiens !

Je peux vous assurer que nos populations ne s'y trompent pas. Juste avant mon départ, un fonctionnaire polynésien âgé d'une quarantaine d'années m'a dit avec une grande amertume : « tant que

la retraite indexée bénéficiait surtout aux métropolitains, ils l'ont maintenue. Maintenant que c'est nous, les Maohi – comprenez “ les indigènes ” –, qui occupons la majorité des emplois de la fonction publique, ils la suppriment ».

Deuxième mensonge : l'indexation, d'après M. Jégo, n'aurait rien à voir avec le coût de la vie.

Lors de sa dernière visite touristique en Polynésie française, le secrétaire d'État chargé de l'outre-mer, qui s'est plus intéressé aux mânes de Jacques Brel qu'aux angoisses des fonctionnaires polynésiens (Rires sur plusieurs travées du groupe socialiste et du groupe CRC.) a consenti, lors d'une brève escale à Tahiti à son retour des îles Marquises, à s'exprimer sur les ondes de RFO.

La journaliste qui l'interrogeait lui a naturellement demandé si l'indexation des fonctionnaires en activité allait être également supprimée puisque le coût de la vie est en principe équivalent pour un actif et pour un retraité. C'était une bonne question.

Savez-vous ce qu'a répondu notre ineffable secrétaire d'État ? (Protestations sur plusieurs travées de l'UMP.) Je vais vous le dire, car vous ne le devineriez jamais ! M. Jégo a tout bonnement osé dire que l'indexation des fonctionnaires en activité n'avait rien à voir avec le coût de la vie ! Selon lui, l'indexation des fonctionnaires en activité reste indispensable parce qu'il faut bien une carotte pour que des fonctionnaires métropolitains acceptent de venir travailler chez nous.

Je suis un vieux routier de la politique, vous le savez, monsieur le président ! (Rires.)

Je croyais avoir tout vu et tout entendu en matière d'arrogance parisienne et de mépris colonial, mais là, vraiment, je tire mon chapeau à M. Jégo ! (Exclamations au banc de la commission.) Il a battu tous les records. Je n'arrive pas à voir comment on pourrait accumuler autant d'insultes et de mensonges en une seule phrase. Il y aurait des quantités de réponses à faire à ce monument d'âneries.

Je me contenterai de deux questions.

Tout d'abord, pourquoi l'indexation s'applique-t-elle aux instituteurs, aux agents de service, aux douaniers et aux agents de l'administration pénitentiaire qui sont des autochtones ? Si l'indexation n'est pas justifiée par le coût de la vie, il faut les « désindexer » tout de suite. Ils n'ont pas besoin d'une belle carotte, pour travailler chez eux.

Par ailleurs, lorsqu'il ne sera plus nécessaire de tendre des carottes aux fonctionnaires métropolitains pour les attirer chez nous parce que les autochtones occuperont tous les emplois, on supprimera l'indexation des actifs. Nous apprécierions que M. Jégo nous dise plus précisément combien de métropolitains nous devons garder chez nous pour éviter que nos fonctionnaires ne subissent le sort de nos retraités.

Évidemment, vous avez tous compris comme moi que ce discours était absurde. L'indexation des fonctionnaires actifs et retraités est uniquement justifiée par le coût de la vie. Ceux qui ont vécu chez nous le savent ; l'argument de M. Jégo n'est qu'une hypocrisie de plus pour tenter de justifier le mauvais coup qu'il porte à nos retraités.

Mes chers collègues, je sais que cet article a déjà été adopté par l'Assemblée nationale et je connais aussi les moyens de pression que le Gouvernement sait mettre en œuvre. Je n'ai pas d'illusions. J'ai proposé, comme beaucoup de mes collègues d'outre-mer, quelques amendements pour tenter de réduire un peu les plus gros dégâts qu'occasionnera cet article. J'espère que vous les adopterez. Mais en vérité, c'est le dispositif tout entier qu'il faudrait rejeter afin d'entreprendre une concertation sereine et honnête avec toutes les parties concernées.

Je sais que les élus de l'outre-mer n'ont pas un poids suffisant pour parer le coup qu'on leur porte. Mais avant que vous ne preniez votre décision, chers collègues, permettez-moi de vous adresser deux messages.

Demandez-vous, avant de voter, ce que vous feriez si le Gouvernement proposait que tous les fonctionnaires de votre circonscription perdent la moitié de leurs revenus le jour où ils prendront leur retraite. Essayez de penser aux sentiments qu'éprouvent les populations d'outre-mer. Je sais bien que les mouvements de grève et de protestations à 20 000 kilomètres de la métropole ne vous émeuvent pas beaucoup. Mais si l'image de la France dans l'esprit de ces populations et la pérennité de sa présence vous intéressent, vous devriez bien réfléchir avant de vous déterminer.

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, je voterai contre cet article inique et injuste, monsieur Jégo !

Syndicat  
des Enseignants-UNSA



974@se-unsas.org